

Communiqué de presse

Recherche pour l'énergie : premiers résultats des travaux de l'ANCRE

Rueil-Malmaison, le 24 mars 2010 - La première assemblée générale de l'ANCRE (Alliance nationale de Coordination de la Recherche pour l'énergie) s'est tenue le 17 mars dernier. A cette occasion, les 9 groupes programmatiques* ont présenté leurs premières réflexions et intentions en matière de programmations communes de R&D. L'objectif est désormais, d'ici au mois de juin 2010, d'opérer, sur cette première base, une sélection de programmes prioritaires pluriannuels à soumettre aux agences de financement (ADEME, ANR, OSEO).

Cette première phase de travail a permis d'identifier, dans chaque domaine, les compétences et les forces de R&D en présence, les verrous scientifiques, technologiques, industriels, sociétaux, environnementaux et économiques. Une première liste de programmes de recherche nécessaires pour lever ces verrous a notamment été identifiée. Ces programmes intégreront des composantes sciences humaines et sociales, dont l'intérêt a été souligné par tous les groupes. A titre d'exemple, parmi les thématiques émergentes, figurent notamment l'évaluation technico-économique et environnementale des filières "algues" ou les matériaux innovants pour le nucléaire ainsi que des thèmes transverses comme le stockage de l'énergie en lien avec l'intelligence des réseaux ou la convergence bâtiment/énergie/transports.

Plus de 150 experts participent actuellement à ces groupes de travail thématiques (Groupes Programmatiques). Une représentation ouverte et équilibrée de l'ensemble des organismes de recherche des différentes filières énergétiques est ainsi assurée avec des responsables des Groupes Programmatiques issus du CEA, du CNRS, de la CPU, du CSTB, de l'IFP, de l'IFREMER, de l'INRA et de l'INRETS. Les industriels sont également présents et interviennent, essentiellement au travers des pôles de compétitivité comme Axelera, CapEnergies, DERBI, Industrie et Agro-Ressources, Mer de Bretagne et Mer PACA, Tenerrdis, Trimatec, etc.

Ce point d'étape a illustré la richesse des échanges entre les différents acteurs du domaine de l'énergie, scientifiques et industriels, et des propositions qui en découlent. Les membres d'ANCRE s'appuieront sur ces analyses pour proposer, dès juin 2010, de premières intentions de programmations scientifiques. Ils viseront à lever les verrous identifiés et à mettre au point les innovations qui alimenteront les filières industrielles actuelles et futures, dans des domaines aussi variés que la biomasse, les énergies marines, l'éolien, l'hydraulique, le solaire, les véhicules électriques et hybrides ou encore l'hydrogène, les énergies fossiles et le nucléaire.

Conformément au souhait de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, les groupes programmatiques ont également examiné les synergies entre les différents projets présentés par les organismes de recherche membres de l'Alliance dans le cadre de l'emprunt national, en vue de faire émerger des propositions communes. Les groupes ont ainsi proposé la création de

différentes structures partenariales comme un laboratoire souterrain sur le stockage du CO₂, outil de communication vers le grand public mais aussi de recherche et de test, une plate forme de R&D sur le photovoltaïque de seconde génération en couches minces à Palaiseau, un projet autour du développement de l'Institut national de l'énergie solaire de Chambéry (INES 2), un institut de recherche technologique à Satory sur le véhicule décarboné intelligent porté par Mov'eo ou encore un observatoire de l'acceptabilité sociétale pour toutes les filières, et d'autres encore, autour notamment de l'efficacité énergétique ou des réseaux.

* Cinq groupes programmatiques thématiques sont dédiés aux sources d'énergie (biomasse, fossile, nucléaire, solaire et géothermique, maritime, hydraulique et éolienne), trois aux usages (transports, bâtiments, industries et agriculture) et un groupe transversal est consacré à la prospective et chargé de réaliser la synthèse des résultats

Créée le 17 juillet 2009 à la demande de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et de Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, l'ANCRE (Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie) a pour mission de renforcer l'efficacité de la recherche française dans le domaine de l'énergie en favorisant les partenariats et les synergies entre les acteurs publics et privés du secteur (organismes de recherche, universités et entreprises). L'ANCRE doit proposer, dans le cadre de la stratégie nationale en matière d'énergie et en liaison avec les feuilles de route stratégiques élaborées sous la responsabilité de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), une politique coordonnée des projets de recherche et innovation (R&I). Au-delà de ses trois membres fondateurs, le CEA, le CNRS et l'IFP, l'ANCRE réunit l'ensemble des organismes de recherche publics français concernés par les problématiques de l'énergie⁽¹⁾. Pour garantir la finalité industrielle de ses travaux, l'ANCRE associe également les industriels du secteur à ses réflexions et actions.

(1) ANDRA, BRGM, CDEFI, CEMAGREF, CIRAD, CPU, CSTB, IFREMER, INERIS, INRA, INRETS, INRIA, IRD, IRSN, ONERA.

Contacts presse :

IFP - Anne-Laure de Marignan – Tél. : 01 47 52 62 07 – presse@ifp.fr

CEA – Marie Vandermersch – Tél. : 01 64 50 17 16 – marie.vandermersch@cea.fr

CNRS – Julien Guillaume – Tél. : 01 44 96 46 35 – julien.guillaume@cnrs-dir.fr